



Luxembourg, le 13 octobre 2025

Circulaire N°4

aux fédérations sportives agréées

Objet : Nouvelle procédure d'attribution de postes aux fédérations sportives

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

À la suite de la journée des présidents qui s'est tenue le 11 octobre 2025 au Stade de Luxembourg, nous souhaitons vous informer de la mise en place d'une nouvelle procédure d'attribution de postes au sein des fédérations sportives.

Cette nouvelle démarche vise à garantir plus de transparence, d'équité et d'efficacité dans la répartition des postes, tout en tenant compte des spécificités et besoins propres à chaque fédération.

Vous trouverez en annexe de la présente circulaire :

- Le formulaire officiel à remplir pour toute demande d'attribution de postes
- Un dossier explicatif contenant des documents d'accompagnement

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents et à transmettre vos dossiers complets, dûment remplis, avant le **15 novembre 2025** à l'adresse suivante :
federations@sp.etat.lu

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à contacter mes services à l'adresse précitée.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre des Sports

François Knaff
Premier Conseiller de Gouvernement